

salaires zéro + zéro

AUGMENTATION GENERALE :

Aucune mesure générale, pérenne ou non : c'est la décision de la Direction.

Seulement des **m**esures **S**alariales **I**ndividuelles échelonnées sur l'année. Le calendrier d'attribution des mesures salariales reste inchangé, à savoir :

- _ 20% au 1er janvier
- _ 50% au 1er juillet
- _ 30% entre septembre et décembre

Les montants minima d'augmentation restent inchangés, ainsi que les montants versés lors du changement de classification. Pour rappel :

- _ E et F : 800 €
 - _ G : 900 €
- Passage en H : 5 % RBA ou plancher de 1.800 €

Ces propositions sont scandaleuses !!!

Mesures périphériques à la rémunération

D'année en année, la Direction nous inflige des aumônes. Face à une inflation chiffrée par l'Insee elle-même à 2,3 %, l'ensemble de ces mesures ne représente que 1,7 % de la masse salariale contre 1,9 % en 2011, accentuant encore la perte de pouvoir d'achat du personnel.

Chaque année, nous nous plaignons de l'absence d'augmentation de salaire.

Mais, LCL n'entendra qu'un seul langage : le mécontentement du personnel s'il se traduit par des arrêts collectifs de travail en nombre important.

LA CGT FSPBA APPELLE A PARTICIPER A LA JOURNEE INTERSYNDICALE DU 13 DECEMBRE PROCHAIN

_ **Ticket restaurant** porté à 8,20 € (hausse de 50 centimes, avec la contribution classique : 60 % par LCL – 40 % par le salarié).



_ **Complémentaire santé** : prise en charge de la nouvelle taxe de 3,5% instaurée par le Gouvernement qui passe de 21,90 € à 24 € Du 1er octobre au 31 décembre 2011, la prise en charge sera assurée par CNP/Aprionis et à partir du 1^{er} janvier 2012 par LCL.

_ **Allocation enfants handicapés** : limite d'âge supprimée (anciennement plafonnée à 21 ans). Relèvement de l'allocation : de 88 € à 100 € et de 220 € à 250 €. Le montant de l'allocation est fonction du degré de handicap de l'enfant. Pour le moment, cette allocation concerne 200 familles, mais avec la disparition de la limite d'âge, la Direction n'est pas en mesure de chiffrer.



Cette politique de rigueur salariale est d'autant plus inacceptable qu'injustifiée.


Sans vergogne, sachant que les banques sont au cœur du système responsable de la crise, la Direction « justifie » sa position en évoquant un environnement économique difficile, alors, que LCL s'oriente vers une année record en terme de résultats : sur les neuf premiers mois de 2011, le résultat net LCL s'établit à 573 millions d'euros, en hausse de 12,8%. Par ailleurs, selon l'autorité de contrôle de la Banque de France, le groupe Crédit Agricole n'a même pas besoin de recapitalisation, contrairement aux autres réseaux. Sur la période de 2007 à 2011, les résultats nets de LCL se situent à environ 3 milliards d'euros. LCL poursuit sa logique de rentabilité pour les actionnaires et les cadres dirigeants. Plan après plan, de « crescendo » à « centricité », LCL accroît ses profits par l'augmentation de la productivité de chacun d'entre nous.

Tant que nous produirons, et toujours plus, au détriment de nos conditions de travail, en coûtant toujours moins cher, au détriment de nos conditions de vie, sans agir, la Direction ne modifiera jamais sa politique pour faire envoler les dividendes plus haut pour que les actionnaires continuent d'empocher +

Nous devrions respecter les contrôles, les procédures quelle que soit la pression, refuser de travailler dans

l'urgence et ne plus effectuer d'heures supplémentaires qui ne sont rien d'autre que du travail gratuit. Pour que le mot négociation ait un sens, il faut, en contrepartie, être en capacité d'établir un rapport de force. Sans réaction de la part des salariés, qu'ils soient techniciens ou cadres, travaillant dans le réseau, dans les Unités Métiers ou dans les fonctions centrales, la Direction peut faire des propositions qui ne correspondent en rien à ce qu'ils en attendent.

Comme le réclame la CGT, une augmentation générale et pérenne de 200 euros mensuels pour chaque salarié est nécessaire et tout à fait possible.



Devant un tel mépris, une riposte la plus large possible est nécessaire. Nous ne pouvons nous faire entendre que si nous sommes nombreux à nous mobiliser pour faire aboutir nos revendications.

**ENSEMBLE, SOYONS DETERMINES
POUR OBTENIR
LE JUSTE PAIEMENT DE NOTRE TRAVAIL.**

Contacts CGT LCL NORD OUEST

LOCAL CGT LE HAVRE GOBELINS 48834



02 35 54 73 55

cgtlecreditlyonnais@gmail.com



02 35 54 73 57

Rémunérations des PDG

CA CREDIT AGRICOLE

JEAN-PAUL CHIFFLET

Rémunération fixe 750 000 €

Rémunération variable 916 000 € *

Jetons de présence 51 000 €

Avantages en nature & autres

dont logement de fonction 88 731 €

1 805 731 €

* dont 550 000 € différés et sous condition de performance

SOCIETE GENERALE

FREDERIC OUDEA

Rémunération fixe 850 000 €

Rémunération variable 3 200 000 € *

Jetons de présence 0 €

Avantages en nature & autres 300 000 €**

* dont 81% sous condition de performance

** au titre de sa rupture de travail en 2008.

BNP PARIBAS

BAUDOIN PROT

Rémunération fixe 950 000 €

Rémunération variable 1 674 053 € *

Jetons de présence 84 907 €

Avantages en nature & autres 4 055 €

* dont 60 % différés